

L'ÉCHO DU SÉNAT

L'action de Corinne Bouchoux

N° 8 - Février 2016

ÉDITO

En janvier 2015, lors des terribles attentats de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper-casher, puis, lors des effroyables tueries du Bataclan et aux terrasses le 13 novembre, l'exécutif fut à la hauteur des enjeux de sécurité publique.

Je l'ai souligné, au nom du groupe écologiste, à la tribune du Congrès à Versailles le 16 novembre 2015 et lors du vote sur la prorogation de l'état d'urgence mis en place pour trois mois.

Le débat, tel qu'il s'est amorcé ensuite sur la constitutionnalisation de la déchéance de nationalité, nous semble être un faux débat. Inopérante, infondée, cette mesure risque de catégoriser les citoyens selon un registre éloigné de nos principes républicains.

Faut-il être en panne d'idées et de projets pour accaparer le débat public ainsi ? Ce n'est en tout cas pas en fragilisant l'État de droit que l'on luttera plus efficacement contre le terrorisme.

Il est en revanche absolument nécessaire d'augmenter les moyens alloués à la Justice et d'améliorer le fonctionnement des services de renseignement. ■



© Anita Noutreau

Corinne Bouchoux
Sénatrice de Maine-et-Loire

ÉTAT D'URGENCE : UNE PREMIÈRE ÉTAPE AVANT LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

Suite aux terribles attentats du 13 novembre 2015 en France, le chef de l'État a décrété l'état d'urgence puis annoncé devant le Parlement réuni en Congrès la prolongation de cette mesure exceptionnelle. Un projet de loi était nécessaire pour le prolonger pendant trois mois et élargir les opérations de perquisition et d'assignation à résidence aux personnes dont le comportement paraît constituer une menace pour la sécurité et l'ordre public. Neuf Sénatrices et Sénateurs écologistes sur dix ont voté ce texte. Quelques abus ont été signalés et déferés devant les tribunaux administratifs.



L'inquiétude que peut représenter l'état d'urgence pour la démocratie est légitime, mais la garantie de la sûreté publique est un préalable à l'exercice des libertés publiques. Au-delà de la réponse sécuritaire de court terme à un problème complexe, la prévention, l'éducation, la culture sont irremplaçables en tant que vecteurs d'humanisme, de solidarité, de vivre ensemble. ■

FUSIONS COMMUNALES : LE MAINE-ET-LOIRE HYPERACTIF !

Le 4 janvier 2016, *Ouest France* annonçait pour cette année la fusion de 131 communes sur 353, un probable record en France à ce jour. La mise en place d'intercommunalités et la fusion de communes réforment très activement la cartographie. Les logiques sont pourtant différentes et la place de l'État l'est tout autant.

Dans le cas des fusions, les communes mitoyennes se marient à l'initiative des Maires et équipes « à plusieurs » afin de peser et parfois pour préserver les dotations financières. Les textes législatifs relatifs aux fusions visaient les petites communes. Le préfet de région agit alors en greffier (ou notaire). Par un arrêté, il acte le choix de ces communes sur la création et la dénomination de la commune nouvelle.

L'intercommunalité repose, elle, sur une autre approche, « par compétences », où des communes, par grands bassins de vie, mutualisent des projets et des moyens pour élargir l'ap-

proche territoriale. Passer à 8 ou 9 intercommunalités d'une taille suffisante représente un patient travail diplomatique de maillage territorial, où il faut assembler sans déchirer, intégrer sans briser, façonner sans froisser (parfois) quelques élu-e-s locaux qui se vivent en « leaders locaux » incontournables.

Est dessinée une carte qui fera sens dans 50 ans, respectueuse de l'histoire, de la géographie, mais qui permettra surtout, pour l'avenir, une dynamique économique et spatiale.

Le Préfet ou la Préfète doit veiller aux équilibres territoriaux entre intercommunalités en arbitre et défenseur de l'intérêt général, et faire en sorte que tous se sentent « gagnants ».

Sous l'impulsion des fusions de communes et de la mise en place d'intercommunalités plus fortes, l'année 2016 sera marquée par d'importantes évolutions pour le Maine-et-Loire. Bravo pour l'énergie collective ainsi déployée ! ■

CHIFFRES CLÉS

5,5 %

Par le biais d'un amendement de Corinne Bouchoux, le taux de TVA applicable aux produits de protections hygiéniques féminines : serviettes, tampons et coupes menstruelles (ou moon cups) a été abaissé à 5,5 %. Pour 15 millions de femmes, le budget pour ces produits de « première nécessité » était élevé. Avec une TVA à 20 %, les femmes les plus précaires y avaient un accès difficile. Ce qui n'était pas sans effet sur leur état de santé. Tout en répondant à un enjeu sanitaire, cette victoire, obtenue par les écologistes, est une mesure de justice sociale.

4 sur 10

4 sportifs de haut niveau sur 10 gagnent moins de 500 euros par mois. Loin de l'image du footballeur superstar, de nombreux sportifs de haut niveau et professionnels vivent dans une situation très précaire. Le milieu sportif attendait depuis longtemps une loi permettant de mieux les protéger.

64

Les 64 communes composant les Mauges, à l'ouest du département, ont fusionné pour ne composer plus que 6 communes. Le territoire de ces 6 nouvelles communes forme aujourd'hui l'agglomération « Mauges communauté », projet le plus abouti de toute la Région Pays de la Loire. L'habitude du travail en commun a permis la mise en place rapide de ce solide projet de vivre-ensemble.

15 647

C'est le nombre d'avis et conseils de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) qui constitue le jeu de données publié sur le site cada.data.gouv.fr. Une base précieuse, couvrant les sujets les plus variés, dans des formats réutilisables à consulter. Cela favorise la participation du citoyen à la prise de décision.

Quelle société voulons-nous léguer à nos enfants ?

« Open data ou réutilisation des données publiques », « Tableaux spoliés », « Nouveaux rythmes scolaires », « Lutte contre le décrochage scolaire », « Mise en place de l'état d'urgence », « Place des femmes aux fonctions électives », « Accueil des migrants »... J'ai multiplié les réunions publiques sur des thèmes variés depuis le début de mon mandat. Le public a été au rendez-vous, avec envie de débattre et d'échanger. J'ai aussi répondu aux demandes de nombreux établissements scolaires.

Le travail législatif et de contrôle du groupe écologiste du Sénat est mené en luttant contre les lobbies (du pétrole, de l'énergie nucléaire, et tant d'autres). Nous plaçons pour une « autre agriculture » avec une baisse drastique des pesticides, une autre organisation du travail où les salariés sont mieux valorisés.

Soutenant l'économie sociale et solidaire, nous croyons à l'éducation et à la culture ainsi qu'à une possible évolution de nos institutions avec la « rotation démocratique ». Celle-ci limiterait l'exercice d'une fonction politique à deux mandats consécutifs comme pour l'élection présidentielle.

Lutter contre les « conflits d'intérêt » en général, rapprocher universités et classes préparatoires, revoir totalement la formation de nos élites (avec 5 ans d'exercice d'un métier avant de faire l'ENA) et transférer la formation des hauts cadres de l'administration à l'université constituent des défis à relever.

Les Français-e-s ne se désintéressent pas de la politique ou de la chose publique, mais sont las des promesses non tenues



et agacés du non-renouvellement de la classe politique. Les déchirements des parlementaires et des responsables politiques constituent un autre facteur d'essoufflement, surtout lorsque l'on sait que dans les petites communes, le bien

commun est géré sans mettre en avant les étiquettes ou les appartenances partisans.

L'Europe a été reconstruite après 1945, tout comme la vie politique française. Au XXI^e siècle, est-il possible de penser faire du neuf avec de vieux schémas mentaux ? Nous en doutons...

Il nous faut de nouvelles lunettes pour préparer la planète que nous allons léguer à nos enfants.

Qui connaît Elinor Ostrom (1933-2012), spécialiste en sciences politiques, qui fut



Suite aux attentats de novembre 2015, Corinne Bouchoux intervenait à l'université d'Angers pour expliquer ce qu'est l'état d'urgence.

la première femme à obtenir le prix Nobel d'économie (2009) pour son analyse « de la gouvernance économique et spécialement des ressources communes » ? Elle plaide durant toute sa vie pour un travail en commun des chercheurs, interdisciplinaire, et elle appelait à « travailler ensemble » (2010). Ses travaux sur la gouvernance environnementale gagneraient à être por-

LE CHIFFRE

76%

76% des personnes interrogées souhaitent que les responsables politiques des camps opposés s'entendent pour « trouver des solutions aux problèmes du pays ».

Source : Le Journal du Dimanche, 17 janvier 2016

tés pour les autres politiques publiques ! Pour elle, la confiance n'était pas un vain mot. Son optimisme ainsi que la confiance qu'elle plaçait dans l'intelligence humaine et la possibilité de gérer raisonnablement les ressources naturelles, en conciliant le marché et l'initiative publique, restent d'une étonnante actualité.

Le bas prix actuel du pétrole ne représente qu'un répit trompeur. Demain il faudra enfin prendre à bras le corps le dossier du diesel et sortir de l'addiction au pétrole. Il faudra revoir notre modèle énergétique, faire de la frugalité une opportunité, apprendre à recycler plus massivement. N'investissons pas des milliards dans un aéroport inutile ; réfléchissons au fiasco de l'aéroport Willy Brandt de Berlin, non inauguré sept ans après son édification... Attribuons cet argent à un programme massif pour l'apprentissage des jeunes et un service civique volontaire choisi et plus dignement rétribué.

« Les idées ne manquent pas ; puisse le dialogue citoyen permettre d'inventer des solutions pour DEMAIN comme le montre le film du même nom... Les solutions existent : c'est du terrain et de la base que viendra le changement. Nous soutenons sans réserve les propositions de Nicolas Hulot dans son ouvrage OSONS adressées aux décideurs publics et à chacun d'entre nous.

La transition énergétique constitue un important levier d'emplois sur l'ensemble du territoire français. Particulièrement, dans notre département, il existe des atouts comme le végétal spécialisé et ses formations, le numérique et ses promesses, ainsi qu'une véritable richesse culturelle. Le tourisme - qui doit bien sûr respecter l'environnement - constitue un levier.

Enfin, les services à la personne doivent être pris en compte pour inventer de nouvelles conditions de vivre le grand âge, avec des emplois qualifiés et mieux payés qu'ils ne le sont.

Pour finir, la question du mal logement doit être repensée. Prenons exemple sur le Danemark où des boutiques désaffectées de centre-ville sont transformées en « logements compacts temporaires » redonnant vie à des quartiers.

Le renouvellement de notre démocratie dépend de l'engagement civique de tous les citoyens. La vitalité de nos territoires et de nos associations nous donne espoir ! ■

La prochaine édition de L'Écho du Sénat sera envoyée en version numérique.

COP 21 : UNE AVANCÉE QUI DOIT ÊTRE SUIVIE D'ACTIONS CONCRÈTES

L'adoption de l'accord universel pour la lutte contre le réchauffement climatique à Paris par tous les pays du monde représente une avancée majeure pour la protection de notre planète.

Le consensus trouvé, après de très longues négociations pour un accord, entrera en vigueur en 2020.

Ces discussions portaient sur les points essentiels de l'accord : financement, mécanisme de révision, confirmation du principe de responsabilité commune mais différenciée (les réductions doivent être proportionnées aux émissions et moyens de chaque pays).

Enfin, l'objectif de contenir bien en dessous de 2 degrés le réchauffement climatique a été adopté, mais malheureusement, les avancées sont moindres sur les politiques et les mesures pour y parvenir.

L'accord, qualifié d'«historique» par la presse, doit donc être impérativement suivi d'actions concrètes. Les écologistes les attendent de pied ferme, notamment lors de la prochaine conférence des parties (COP 22) prévue à Marrakech.

Matthieu Orphelin, porte-parole de la Fondation Nicolas Hulot, était présent lors des négociations afin de permettre, notamment aux journalistes, de bien comprendre les enjeux des débats et de porter les positions défendues par les ONG.

Le décryptage n'est, en effet, pas simple et les discussions sont techniques. Cet ancien vice-président de la Région Pays de Loire est, depuis, retourné travailler à l'ADEME, comme il le faisait avant



son élection, pour agir avec détermination contre le réchauffement climatique. Merci ! ■

Matthieu Orphelin

Directrice de la publication : Corinne Bouchoux

Crédits photos : Anita Nouteau - Sénat - EB

Réalisation graphique : Media co - C. Bourdin
www.e-mediaco.fr



Impression : Presse Pluriel

Tirage : 7400 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique

À LA DÉCOUVERTE D'UN CONCEPT DURABLE ET SOLIDAIRE

Favoriser le développement durable et l'insertion sociale, telles sont les missions de « La Ressourcerie des biscottes ». Cette association, implantée aux Ponts-de-Cé, collecte des objets ré-employables en déchetterie ou chez les particuliers, les valorise, par le biais de tris, nettoyages et réparations, les vend, et sensibilise les clients du magasin au développement durable. La plupart des salariés sont en parcours de réinsertion sociale. L'association met à disposition un établi : il s'agit d'une banque de prêt d'outils que chacun peut venir emprunter et apprendre à utiliser. Convaincue par ce projet économique et solidaire, Corinne Bouchoux y a apporté son soutien par le biais de la dotation d'action parlementaire.



Le site de l'association :
www.ressourceriedesbiscottes.fr

UNE MEILLEURE PROTECTION POUR LES SPORTIVES ET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET PROFESSIONNELS

En octobre dernier, le Sénat examinait la proposition de loi visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale. Leur situation est souvent précaire en matière de protection sociale, de formation et de reconversion. Cette loi permet des avancées majeures pour les sportives et sportifs de haut niveau : formation, couverture sociale, préparation à « l'après-carrière », protection en cas de

grossesse. Un statut spécifique a été créé pour les sportifs professionnels. Voté à l'unanimité au Sénat et à l'Assemblée nationale, ce texte attendu a été soutenu par Corinne Bouchoux et le groupe écologiste du Sénat. La Sénatrice milite pour un accès au sport pour tous, permettant à chacun de s'épanouir. Formidable outil de justice sociale et de prévention en matière de santé, le sport doit aujourd'hui être accessible à tout un chacun. ■

POUR ME CONTACTER

Permanence parlementaire

Hélène BIERI
Emmy BOUCHAUD (mi-temps)
19 rue Chateaugontier - 49100 Angers
Sur rendez-vous - Tel : 02 41 72 82 22
h.bieri@clb.senat.fr
e.bouchaud@clb.senat.fr

Sénat

Zahra AITZEGAGH
Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard,
75 291 Paris Cedex 06
Tel : 01 42 34 31 06 - Fax : 01 42 34 40 64
c.bouchoux@senat.fr

Pour connaître toute l'action de Corinne Bouchoux, au Sénat et sur les territoires, nous vous invitons à consulter son site officiel :

www.corinnebouchoux.eelv.fr